

SESSION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL



2023

1^{ER} ET 2
JUIN

CRÉER, GÉRER ET DÉVELOPPER SON CFA : OBLIGATIONS, FINANCEMENTS, STRATÉGIES PARTENARIALES

Inventaire complet des règles de création et de fonctionnement d'un CFA, cette formation vous donne toutes les clés pour créer et développer votre activité d'apprentissage. Que vous exercez dans un CFA « historique », dans un organisme de formation ou dans une entreprise, elle vous permettra de sécuriser votre stratégie de développement, d'identifier les possibilités de financement, de partenariat et de délégation de formation mais aussi de valider ou de revisiter vos documents dans le cadre de la certification « Qualiopi ».

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les différents types de structuration d'un CFA
- Connaître les obligations d'un CFA et ses missions d'intérêt général
- S'approprier le cadre juridique, administratif et financier du marché de l'apprentissage
- Sécuriser sa stratégie partenariale en matière de certification et de délégation des enseignements

PROGRAMME

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS SCENARIIS DE STRUCTURATION D'UN CFA

- Du dimensionnement théorique du CFA au business model : les questions à se poser
- Formalités administratives pour ouvrir un CFA : les différentes hypothèses
- ZOOM sur l'opportunité de créer un CFA d'entreprise
- Délégation des enseignements : UFA ou délégation, modalités contractuelles, impact sur la responsabilité du CFA, impact sur la déclaration d'activité et la certification Qualiopi

RESPECTER LES OBLIGATIONS DE FONCTIONNEMENT D'UN CFA

- Vis-à-vis de l'entreprise cliente : publicité, CGV, convention de formation
- Vis-à-vis de l'Opcō ou du financeur public (CNFPT ou ANFH) : formalités liées au dépôt du contrat, modalités et niveaux de prise en charge
- Vis-à-vis de l'apprenti : positionnement, citoyenneté, accompagnement, règlement intérieur, écologie, handicap, mobilité
- Vis-à-vis du personnel enseignant : mode de contractualisation et statut
- Vis-à-vis de l'administration et de France compétences : comptabilité, TVA, bilan pédagogique et financier...

DÉVELOPPER ET CHERCHER DES FINANCEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Qualiopi : de l'obligation d'être certifié à la démarche qualité comme levier de performance et de développement
- Certifications professionnelles : opportunités d'enregistrement et stratégies patrimoniales ou partenariales
- Optimisation du financement : taxe d'apprentissage, investissements, majoration des niveaux de prise en charge, appels à projet, co-financement par l'employeur...

CFA : centre de formation d'apprentis

UFA : unité de formation d'apprentis

Complétez votre formation en suivant :

- Sécuriser le contrat d'apprentissage : conclusion, rémunération, durée, ruptures, aides financières...
- Développer une stratégie de mobilité européenne et internationale pour votre CFA
- Se préparer à la remontée de la comptabilité analytique des CFA

14 heures sur 2 jours de 9 h à 17 h

1 495 € HT (TVA 20 %) 1 794 € TTC
Pauses-café et déjeuner compris

Centre Inffo, Saint-Denis-La Plaine

De 3 à 12 personnes maximum

PUBLIC

Toute personne impliquée dans un projet de création, de gestion ou de développement d'un CFA, en entreprise, en CFA/organisme de formation ou au sein d'un organisme accompagnateur (opérateur de compétences, cabinet de conseils...)

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés suivis de questions-réponses
- Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

